

Contrats

EVAR communique

Parallèlement à l'instruction des dossiers de permis d'aménager et d'autorisation d'exploiter, Evar poursuit son action de communication à destination des élus, associations et grand public.

Ainsi, le 26 juin dernier, Evar a organisé une conférence de presse qui fut l'occasion de faire un point sur l'avancement du projet. L'ensemble de la presse locale était présente et a diffusé des articles aussi bien dans la presse écrite qu'internet mettant en avant la maîtrise des impacts environnementaux du projet.

Par ailleurs, une plaquette de présentation du projet a largement été diffusée dans les maisons du pays roannais et une newsletter internet a été mise en place.

Dès le mois d'août prochain, un bureau Evar ouvrira ses portes à Roanne, en centre ville : ce bureau accessible à tous, permettra au public, associations et élus de bénéficier d'une présence locale permettant d'optimiser l'information et la communication sur le projet.



L'équipe EVAR à Montpellier



Vue architecturale du projet

Usine biométhanisation du Calaisis

Le protocole de vérification de performances a été ajusté d'un commun accord avec le SEVADEC afin de faire face à une qualité de biodéchets présentant un taux de déchets verts nettement supérieur à celui prévu.



Le process de traitement a dû être adapté à cette nouvelle qualité de biodéchets et notamment par la mise en place d'un broyeur, la diminution de la capacité nominale et la réduction de la production de biogaz.

Les 30 000 Nm³ de biogaz produits chaque semaine sont valorisés en quasi totalité par la chaudière sous forme de vapeur pour chauffer le digesteur et les tunnels. Tout le compost fin produit est commercialisé auprès des agriculteurs et les 1 500 premières tonnes ont été livrées fin mai. De plus, 15 tonnes par semaine de déchets tiers sont traités à Octeva. Valorga et le Sévadec recherchent aujourd'hui des solutions techniques afin d'adapter les installations à la qualité des biodéchets réceptionnés.

La réception des installations est prévue pour le quatrième trimestre 2008.

Guadeloupe

Le Dossier d'Autorisation d'Exploiter et le Dossier de Permis de Construire ont été respectivement déposés à la sous-préfecture et à la mairie mi-juillet.

La société d'exploitation dédiée au futur centre de traitement multifilières des déchets du SICTOM de l'Agglomération Pointoise a été créée et baptisée Valorgabar (en référence au nom du site d'implantation de la future usine). Valorgabar est filiale pour 80 % d'Urbaser et pour 20 % de Valorga International.

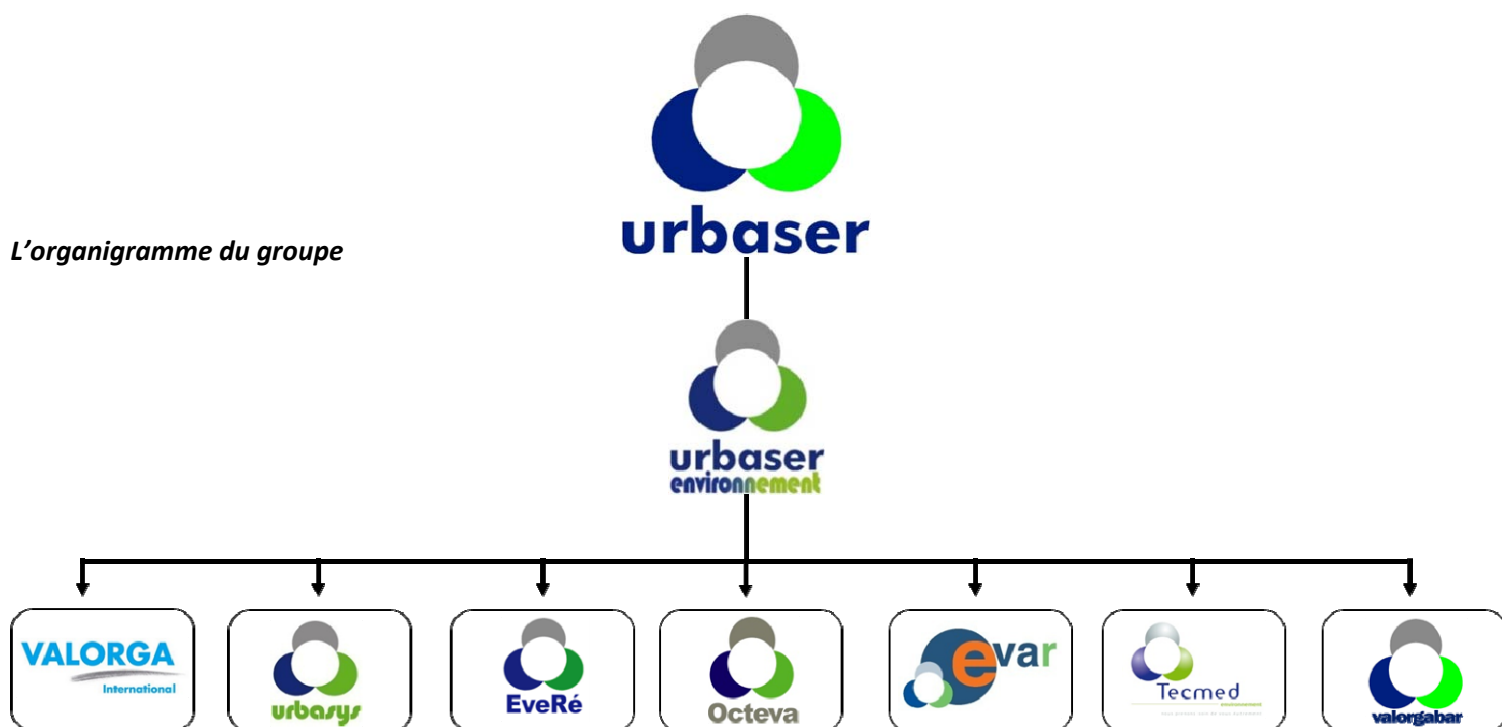
La dernière née des filiales d'Urbaser s'est dotée d'un nouveau logo :



Filiales internationales d'Urbaser SA

Claude Saint-Joly a représenté Urbaser Environnement à la journée du 9 juillet à Madrid, où était réuni l'ensemble des filiales du Groupe implantées à l'international. Lors de cette rencontre, qui a permis aux dirigeants de ces structures de mieux se connaître, il a été confirmé qu'Urbaser Environnement, avec un carnet de commandes de 2 milliards d'euros, représentera en 2009 près de 45 % du chiffres d'affaires du Groupe à l'international.

L'organigramme du groupe



Communication

Salons, Colloques

- ◆ Urbaser Environnement participera pour la seconde fois au salon Espace Collectivités qui se déroulera au Bourget du 12 au 14 septembre 2008,
- ◆ Nous serons aussi présents au salon Pollutec qui aura lieu du 2 au 5 décembre 2008 à Lyon.



Bienvenue à :

Frédéric At, Trésorier,
Delphine Couturier, Ingénieur process.

Romainville

La signalisation a été mise aux couleurs d'Urbaser Environnement sur le site de Romainville:



Publication :
Directeur de la publication :
Conception :
Pour nous joindre :
Service Communication
Bertrand Hyllaire
Véronique Chamoulaud
Véronique Mossolin
04.67.99.41.08
v.mossolin@urbaserenvironnement.fr